

SOCIÉTÉ

Publié le 27/05/2010 à 10:20 - Modifié le 27/05/2010 à 18:56 Le Point.fr

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

ACADOMIA - Les fichiers du scandale

Par Chloé Durand-Parenti



La Cnil épingle les pratiques douteuses du leader français des cours de soutien © POUZET / SIPA

VOS OUTILS

Imprimez Réagissez



C'est un **sévère avertissement** que la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) a adressé à la société Acadomia, leader du soutien scolaire en France, le 22 avril dernier. Une sanction qui **a été rendue publique jeudi matin sur le site de l'institution**, à la suite d'un rapport confidentiel de la Cnil, dévoilé par **Le Parisien/Aujourd'hui en France**, et qui épingle une série de dysfonctionnements graves dans les pratiques de l'entreprise de pédagogie privée. Première infraction, Acadomia a constitué, sans en faire la demande à

la Cnil, des fichiers élèves et enseignants, dans lesquels elle compile de nombreuses données sur ces personnes. Le fichage systématique concerne même des candidats au recrutement qu'Acadomia n'a pas retenus ou bien des enseignants qui ont choisi de démissionner. Mais le plus inquiétant est encore ce qui ressort de l'examen de ces fiches par la Cnil.

Détails privés, insultes et accusations sans fondement...

En effet, qu'il s'agisse de celles des enseignants ou de celles des clients - parents et élèves - d'Acadomia, les fiches regorgent d'informations relatives à la vie privée : "père en prison", "a fait de la prison", "est mis en examen (je ne sais pas pourquoi)", "en liberté surveillée pour affaire de pédophilie", "enfant adopté ! Sa mère lui a fait boire de l'alcool étant bébé", "s'est teinte en blonde toute seule et n'importe comment. Elle s'est fait un piercing dans le dos de sa mère". Les fiches font également fréquemment référence à des données confidentielles concernant la santé des personnes : "hospitalisé en urgence pour une tumeur cancéreuse", "la maman a un cancer de l'utérus", "sort de chimio, cancer du poumon diagnostiqué en avril", "en grave dépression suite à une agression (viol)", "alcoolisme des parents", "a fait trois tentatives de suicide". Et les annotations ne s'arrêtent pas là...

Certains commentaires portés sur les fiches franchissent allègrement la frontière de l'insulte, voire de la diffamation : "seul bémol : il pue", "trop de profs ont déjà défilé chez sa saloperie de gamin", "le père est un gros con, il ne veut pas payer les cours de sa fille", "la mère est une grosse conne", "bref vraiment trop conne pour comprendre", "père pas malin du tout (voire crétin)", "mère salope". Tant et si bien que le rapporteur de la Cnil a chiffré les occurrences des mots *conne* (212), *salope* (10), *crétin* (15) dans les fichiers de la société. En outre sont aussi portées, noir sur blanc, des accusations graves sans fondement vérifié : "attention, problèmes atouchements père !", "s'est fait violer à Pâques par son cousin !", "Mme est raciste, homophobe c'est certain". Autant de faits d'autant plus dommageables que ces données sont conservées aujourd'hui sans limitation de durée. De quoi sérieusement inquiéter les parents décidés à offrir des cours particuliers à leurs chères têtes blondes...

"Nous pouvons prouver à tout moment ce que nous avançons"

Le président de la Cnil, Alex Türk, a donc décidé de signaler ces infractions au parquet de Paris

SOCIÉTÉ

- 07H58** Environnement - Le Pavillon bleu flotte sur 341 plages
- 07H54** - L'iPad débarque en France, SFR et Orange aux aguets
- 07H20** PARLEMENT - Le projet de loi sur le Grand Paris définitivement adopté
- 07H16** - Euro 2016: Sarkozy à Genève pour soutenir la candidature de la France
- 07H00** - Auréolé de son succès aux USA, l'iPad débarque en Europe et en Asie
- 06H50** - L'"enfant du lac": verdict attendu dans le procès deCédric Horneck
- 06H38** - Retraites: mobilisation mitigée, juge la presse, mais le choc "reste à venir"
- 00H16** - Le Pavillon bleu flotte sur 124 communes et 341 plages en France

Tout le flash info société

Le réseau Occasion BMW Premium Selection vous propose



L'ACTUALITÉ EN IMAGES



La Jeanne d'Arc, c'est fini !

Marée noire, l'heure du nettoyage

Les Bleus à Tignes, comme un air de déjà vu...

Les 23 de Domenech

Le nouveau gouvernement de coalition britannique

Le jury du Festival de Cannes

Voir plus de diaporamas

4%

LIVRET BforBANK

Garantis pendant 3 mois* jusqu'au 31 mai.

*Pour toute première ouverture.

le 17 mai dernier. "J'ai trouvé que les faits étaient suffisamment graves et caractérisés, maintenant il appartient au procureur de décider s'il souhaite ou non donner des suites pénales à cette affaire", déclare-t-il au point.fr. Pour sa défense, Acadomia avance que le rapport de la Cnil est "truffé d'inexactitudes". "C'est totalement faux", rétorque Alex Türk. D'ailleurs, "nous avons les saisies informatiques de l'ensemble des écrans dans nos archives (...)" nous pouvons prouver à tout moment ce que nous avançons", indique-t-il. Le président de la Cnil affirme d'ailleurs que "lorsque les dirigeants de l'entreprise sont venus devant la commission contentieuse de la Cnil pour défendre leur point de vue, accompagnés d'un avocat spécialiste en la matière, jamais il n'y a eu la moindre remarque sur l'exactitude des informations".

Acadomia assure également avoir déjà mis en oeuvre les recommandations reçues de la Cnil, notamment sur la durée de conservation des données. "J'ai envie de dire : encore heureux !", lance Alex Türk. "Il est bien évident que maintenant ils sont en train - et j'espère qu'ils le font et vite - de nettoyer le système pour l'avenir, mais ce n'est pas pour autant qu'ils n'ont pas commis de faute dans le passé", estime-t-il. Alex Türk précise toutefois ne prétendre "à aucun moment" que les dérives constatées aient été le fruit de décisions délibérées de la direction d'Acadomia. "Il était en revanche de sa responsabilité de vérifier comment étaient tenus ces fichiers", pointe-t-il. La Cnil a désormais le leader des cours à domicile dans le collimateur, et promet d'aller vérifier que tout soit bien rentré dans l'ordre. Suffisant pour rassurer les clients ? Pas si sûr...

DOSSIER SPECIAL COUPE DU MONDE 2010 Coup d'envoi dans : **14 06 30 42**
JOUR HEURE MIN SEC [cliquez ici](#)

Le duel du jour
Sylvie PIERRE-BROSSOLLETTE & Laurent JOFFRIN
EN PARTENARIAT AVEC

Découvrez l'interview de la semaine

EN PARTENARIAT AVEC

ABONNEZ-VOUS A NOTRE NEWSLETTER

Entrez votre e-mail pour recevoir l'actualité

OK

AUTRES ARTICLES

- Le Pavillon bleu flotte sur 341 plages
- Le projet de loi sur le Grand Paris définitivement adopté
- Total débouté face à l'ancien président de son fonds d'actionnariat salarié
- Euro-2016 : Sarkozy et Zidane soutiennent la candidature de la France
- Six personnes contaminées lors d'un incident nucléaire dans une fonderie

Publicité



N°1 de la banque en ligne

Placez et gérez votre argent en toute sécurité chez ING Direct
» **Plus d'informations**



Plus de 2500€d impôts ?

Investissez dans un bien locatif! Jusqu'à 37% remboursés par l'état, 0€ d'impôt pendant 9 ans.
» **Plus d'informations**



Trop de frais de bourse?

Changez de courtier! Ordre dès 2,5€ (aucun autre frais) + plateforme all-in-one TRADER gratuite
» **Plus d'informations**



EN VENTE ACTUELLEMENT



n° 1967 - 27 mai
Sommaire
Édition digitale
S'abonner



Avril-Juin 2010
Présentation
Acheter en ligne
Tous les hors-série

ABONNEZ-VOUS A NOTRE NEWSLETTER

Entrez votre e-mail pour recevoir l'actualité

OK

125 COMMENTAIRE(S)

Justicier **Pour la fouine** vendredi 28 mai | 04:42

Elle a bon dos l'Education Nationale ! ah, ca ! Et les parents, dans l'histoire ? Les enfants ne naissent pas cons, homophobes ou racistes, voire violents. Et l'Education Nationale n'y est pour rien là-dedans. Si notre société accordait plus de place à la famille en responsabilisant avant tout les parents, on n'aurait certes pas besoin des ces plumitifs d'Acadomia & Co pour donner bonne conscience aux familles en désarroi.

Miranda **Allons au fond des choses** vendredi 28 mai | 00:47

Poilagratte s'insurge : Racisme et business Je lis plus haut, avec un certain effarement : "Acadomia n'enverra pas un enseignant noir ou maghrébin ou autre s'ils savent à l'avance que les parents auront un a priori négatif sur lui." Oui, mais Acadomia n'enverra pas non plus un homme européen à des parents musulmans qui demandent une enseignante femme pour leur fille. Le cas est arrivé.

Judith83 **Lola** vendredi 28 mai | 00:12

Lola je suis dubitative comme vous. J'ai aussi enseigné à Acadomia. Acadomia sert d'intermédiaire entre profs et élèves. Une fois qu'ils ont trouvé un prof pour un élève, le rapport se fait entre le prof et l'élève, et on n'a plus vraiment contact avec Acadomia. Si les élèves ont un problème, ils en parlent à leurs professeurs, et je doute que les professeurs aillent raconter ce genre de chose à Acadomia, vu que les contacts sont minimes. Après mon entretien d'embauche, les seuls contacts que j'ai eus avec eux étaient du genre: "Êtes vous libre de prendre une gême le mercredi à 15 heures ?" et ces contacts étaient uniquement téléphoniques. Je suis extrêmement dubitative de cette histoire.

Zimboumboum **Calmons-nous** jeudi 27 mai | 23:59

J'enseigne pour Acadomia depuis 3 ans. Jamais on ne m'a demandé autre chose que des renseignements scolaires sur les élèves, du genre "Quelles sont ses notes ? Progrès-t-il bien ?". Jamais on ne m'a demandé quoi que ce soit sur les parents, que j'ai d'ailleurs toujours trouvés sympas et gentils, sans exception. J'ai été fonctionnaire pendant 45 ans, j'ai noté des gens et j'ai été noté, j'ai toujours trouvé ça normal, et j'ai parfois relevé des erreurs dans les renseignements

Des informations essentielles pour faire le bon choix. [En savoir plus >>](#)

Appli iPhone du jour

[En savoir plus >>](#)

Bordeaux 2009 : les vidéos de J. Dupont

administratifs me concernant. J'ai toujours été le premier à en rigoler. Exemple : J'ai lu dans mon dossier médical que j'avais "attrapé une hépatite virale au Tchad". Or je n'ai jamais mis les pieds au Tchad et je n'ai pas eu UN seul jour d'arrêt de travail en 45 ans de fonction publique. Je n'en veux à personne. Personne n'est parfait, Acadomia est une administration comme une autre. J'en veux plus à la CNIL de jouer un rôle trouble en jetant la suspicion sur des entreprises, en essayant de monter des affaires en épingle, avec des conséquences qui peuvent être très graves : dénigrement, excitation des esprits, destruction de la cohésion sociale, sabotage de l'économie, on le voit bien d'après les réactions hargneuses de ce blog. Bref un résultat exactement inverse à celui qui est censé être recherché. C'est le retour d'une forme d'inquisition, et ne soyons pas naïfs : la CNIL aussi est une grosse machine commerciale, qui a besoin de brasser des "affaires" pour justifier son existence.

PL **Academia grosse arnaque** jeudi 27 mai | 23:21

C'est scandalisant. De quel droit peuvent-ils porter des jugements sur les familles et les enseignants ? Leurs cours particuliers ne valent rien, trop cher pourtant. Des commerciaux incapables de répondre aux besoins des familles car ils ne connaissent rien au système éducatif, au programme scolaire et ne sont pas capables de donner des conseils pédagogiques. Il est temps que ce genre d'organisme, en plus, cesse d'exploiter des étudiants diplômés mais non titulaires, les sous-payer.

mimi **Si facile de jeter la pierre** jeudi 27 mai | 22:51

Pour répondre à La fouine, il ne faut pas rendre responsables les enseignants ou l'école en général de tout l'échec scolaire. Si parfois les parents assuraient leur rôle, surveillaient les devoirs et faisaient réciter les leçons de leurs enfants, beaucoup d'élèves ne seraient pas en échec. Et si seulement d'autres parents voulaient bien voir en face les difficultés de leurs enfants au lieu de refuser le redoublement, on pourrait peut-être les aider. Et si seulement certains étaient moins cons, c'est le monde qui irait mieux ! PS : bien entendu les pratiques d'Academia sont inadmissibles, on est au moins d'accord sur un point !

Zimbouboum **CNIL : machine à détruire les entreprises** jeudi 27 mai | 22:33

Je suis scandalisé par la mauvaise foi, la partialité, le manque d'analyse objective et d'honnêteté intellectuelle manifestées par la CNIL, concernant les jugements qu'elle porte sur la société Acadomia. Etant moi-même un enseignant Acadomia, je porte à votre connaissance les éléments de réflexion suivants : Avant de juger, il faut savoir comment fonctionne Acadomia : Dans chaque agence, il y a un pool de salariés permanents, puis un volant de stagiaires (souvent étudiants en école de commerce) qui s'occupent de missions annexes mais importantes, comme l'insertion d'appréciations sur les profs ou les parents d'élèves. -Comment empêcher que des étudiants de passage n'insèrent quelques appréciations en langage vulgaire "estudiantin", dont tout le monde connaît la nature crue et imagée, du genre de ceux qu'on entend tous les jours au Café du Commerce ou dans les cours de fac ? -Comment les permanents, qui sont pris par des tâches importantes, pourraient-ils avoir le temps de vérifier au mot près tout ce qu'écrivent ces assistants ? -Pourquoi vouloir que des gens qui ne sont que des hommes se comportent en surhommes ? -En quoi la société Acadomia peut-elle être tenue globalement pour responsable de ce qu'écrit individuellement chacun de ses milliers d'assistants épisodiques, relativement incontrôlables ? -Ces débordements sont-ils si fréquents que ça ? J'en doute. Ce ne doivent être que quelques cas particuliers. La CNIL parle comme un livre, elle fonctionne de manière théorique, complètement déconnectée de toute réalité pratique, et sachant qu'elle va engendrer des rumeurs et des amalgames grotesques et scandaleux, elle devrait faire preuve de plus de retenue dans ses jugements sommaires. De plus : -N'est-il pas normal que des annotations soient portées sur les profs et les parents d'élèves, dont certains ne sont pas exempts de reproches ? Exemple : Une mère d'élève m'a dit personnellement que sa fille qui prenait des cours particuliers avec une femme -qui n'était d'ailleurs pas d'Academia- avait dû renoncer à cette personne car elle "sentait la cigarette au point que ça lui était insupportable". Si c'est vrai, et si cette mère de famille le dit, pourquoi ne pas avoir le droit de l'écrire ? Et que l'on écrive : "Cette enseignante sent beaucoup la cigarette, et ça peut s'avérer très gênant" ou que l'on écrive en langage cru : "Elle pue la cigarette" est un détail mineur et insignifiant. Car il faut bien comprendre que ceci sera écrit dans un fichier privé et non public qui n'est pas censé être porté à la connaissance de tiers extérieurs à la société. Ce qui est dit en privé ne doit pas faire l'objet de procès, car je suis bien certain que si j'allais écouter les conversations privées qu'ont des journalistes hors antenne, j'entendrais sûrement des commentaires genre "gros con" ou autres. Trouveriez-vous normal que j'alerte la CNIL pour ça ? Et si oui, que celle-ci en fasse tout un plat ?

drum-s **C'est dommage...** jeudi 27 mai | 21:55

Vu les commentaires, Acadomia a l'air d'être un concept qui marche (personnellement je ne connais pas du tout). Cependant, ça n'excuse pas les fautes de la direction (déliérées ou non) : le non-respect des règles sur la collecte d'informations personnelles. Et je pense que le vrai débat est là : les dérives de cette "idée" de vouloir collecter et enregistrer des informations personnelles qui engendrent la discrimination et tout autre effet négatif.

Perplexe **Vrai ou faux manip** jeudi 27 mai | 21:49

Je ne sais pas ce qui s'est passé chez Acadomia ; il est certains que la Cnil a reçu un "fichier" mais qui a découvert le lièvre ? Par quel truchement ? je reste perplexe. En plus la terminologie des commentaires peut relever de la vengeance interne. Je ressens un certain acharnement, il semble que la personne ayant rédigé les commentaires s'est laissée aller, complètement désinhibée... je dirais même désinvolte... Je reste prudent très prudent. Vengeance, Coup bas de la concurrence, piratage. Quand de tels commentaires ont-ils commencé à apparaître et par qui ? Normalement toute base de données distribue des pouvoirs on peut donc "pister" les auteurs... Et puis je peux faire une crasse pour me venger d'un collègue Tout est possible. Y compris que cela soit vrai ; sauf que c'est trop gros pour être le mode opératoire d'un tel organisme... Acadomia par sa réaction devra de toute façon réagir. Attendons voir !

scorpion **Maladie française** jeudi 27 mai | 21:41

À chaque fois que l'on parle d'enseignement, on en trouve toujours quelques-uns qui en profitent pour déverser leur fiel sur les professeurs de l'Éducation Nationale. En la matière, il s'agit là d'un



INSOLITE

- 23H14** - Les requins préfèrent attaquer le dimanche à la nouvelle lune
- 21H36** - Sarah Ferguson dans l'émission d'Oprah Winfrey après le "scandale"
- 19H56** - Un "cachot" découvert dans les murs de l'Assemblée nationale
- 14H36** - Un cachot découvert dans les murs de l'Assemblée nationale
- 13H50** - Johnny Hallyday: les experts expriment un avis mais aucune conclusion

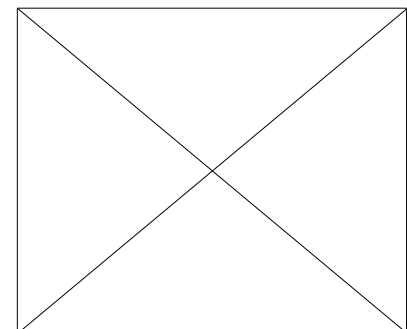
Tout le flash info insolite

ESPACE BOUTIQUE LE POINT



Les hors-série du Point
Les anciens numéros
La sélection livre, CD et DVD

S'abonner au magazine
Espace abonnés magazine
Le Point en édition digitale



LES MOTS-CLÉS DE L'ACTUALITÉ

FESTIVAL DE CANNES
RUE DES ENTREPRENEURS
BRESIL IPHONE
FOOT MONDIAL 2010
SHANGHAI EXPO 2010
ALAIN BERNARD PRIMEURS 2010
CRISE GRECQUE GRECE DEBRAY
BANC D'ESSAI REGIS DEBRAY

Publicité



La NET Agence BNP Paribas
Rejoignez la NET Agence BNP Paribas et bénéficiez d'une Carte Bleue remboursée!



Plus de 2500€ d'impôts ?
Investissez dans un bien locatif! Jusqu'à 37% remboursés par l'état, 0€ d'impôt pendant 9 ans.



Le Monde du Bio
Santé, bien être Bio, passez à la cosmétique Bio, 5000 produits sans paraben en stock.

problème inhérent à une entreprise privée, et rien d'autre ! Pas d'amalgames, s'il vous plaît... Pour rappel, les professeurs français sont considérés par le monde entier comme étant les plus compétents dans leur discipline. Par exemple, en Californie (Etat très avancé sur le plan technologique), seul un enseignant de mathématiques sur deux a un niveau supérieur au baccalauréat scientifique français. Et sur le plan de la pédagogie, qu'on ne raconte pas de salade, il faut avant toute chose bien maîtriser ses matières pour s'assurer ensuite un recul suffisant permettant de les enseigner. Il existe bien sûr, comme partout, quelques brebis galeuses, mais en faire une généralité est totalement injuste et injustifié. Quant aux capacités des enseignants qui exercent dans ladite entreprise, sans vouloir généraliser non plus, je resterai beaucoup plus circonspect...

[\[Voir tous les commentaires \]](#)

Votre commentaire

Titre (obligatoire)

Texte (obligatoire) 0 caractères sur 3000

Pseudo (obligatoire)

E-mail (obligatoire)

M'alerter lors de la publication de ma réaction.

[\[Plus \]](#)

Envoyer votre commentaire

Conditions d'utilisation

Les commentaires sont envoyés par les internautes et ne sont pas rédigés par la rédaction du Point.

Il est interdit d'écrire des commentaires contraires aux lois françaises.

Le Point se réserve le droit de supprimer les commentaires ne respectant pas la charte éditoriale du Point.

Le commentaire une fois diffusé ne peut être supprimé ou modifié qu'en envoyant un email.

lepoint.fr

Rechercher sur lepoint.fr

OK

ACTUALITÉS

Politique | Société | Monde | Economie | Villes | Médias | Santé | Tech & Net | Immobilier | Sports

OPINIONS

Editos | Tribunes ouvertes | La phrase

CULTURE

Livres | Expos | Cinéma | Scènes | Musique

TENDANCES

Voyages | Gastronomie | Vins | Mode & Design | Montres

LES SPÉCIAUX DU POINT

Dossiers Outdoor | Guides | Palmares des hôpitaux | Palmares des cliniques | Classement des grandes écoles | Guide du numérique

PUBLICITÉ

Contacts | Les tarifs internet 2010 | Les spécifications techniques internet 2010

Egalement sur lepoint.fr

24 heures d'infos Copyright | Diaporamas RSS | Le Point Etudiants | Le Point pour les déficients visuels | Jeu concours | Archives | S'abonner | Publicité | Ecrire au Point | Mentions légales

Index de l'actualité

Festival de Cannes | iPhone | Foot mondial 2010 | Shanghai expo 2010 | voile intégral | primeurs 2010 | Al-Qaeda | bac 2010 | Archives

Retrouvez l'actualité internationale et l'actualité de la France sur le portail Le Point ainsi que les nouveautés High Tech, des informations sur l'économie mondiale et l'actualité sportive du moment.

Les sites partenaires :



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD.